

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 11 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi onze octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la salle Sarah Bernhardt, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ronan JUHEL, Maire de SAUZON.

Date de convocation :

5 octobre 2023

Nombre de Conseillers :

- **En exercice : 14**
- Présents : 12
- Procurations : 2
- Votants : 14

Date de publication et d'affichage :

13 octobre 2023

▪ **Étaient présents :** Ronan JUHEL, Yves LOYER, Reine-Claude LUCAS, Olivier THOMAS, Régis ROBERT, Soizic LUCAS, Fabien DRAMARD, Damien GUÉGAN, Annick ALLAIN, Jean-Charles RIOU, Vanina CHAMBRIER, Cécilia REPÉSSÉ.

▪ **Absents avec pouvoir :** Élodie GUÉGAN, Katia LUCAS

▪ **Absents excusés :**

▪ **Absents :**

▪ **Secrétaire :** Régis ROBERT

Délibération n°3 de la séance du 11 octobre 2023**REF/N°2023-93 : FINANCES – Demande de soutien : Jardins familiaux**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur LOYER Yves, adjoint en charge des travaux qui expose le projet des jardins familiaux, le terrain en question a été nettoyé et entouré de merlons de terre afin d'y planter arbres et arbustes. Pour finaliser le programme de manière uniforme, il est proposé :

- de clôturer les jardins ;
- d'y apposer un cabanon de jardin à chaque emplacement
- de présenter une première tranche au titre du PST 2023, à savoir 4 jardins sur les 8
- une seconde tranche sera présentée au titre du PST 2024

Estimatif dépenses au 11/10/2023

TRAVAUX JARDINS FAMILIAUX	
Libellé	Montant H.T.
Finalisation uniforme des Jardins familiaux 1 ^{ère} tranche 4/8	13 300,00€
Délimitation des jardins de 100m ² par clôture	7 000,00€
Pose de portillons	7 000,00€
Fourniture et pose d'un cabanon par jardin	7 500€
TOTAL TRAVAUX	27 800,00€
<i>Divers et imprévus (3%)</i>	<i>834,00€</i>
TOTAL PROGRAMME	28 634,00€

Estimatif recettes au 11/10/2023

Co-financeurs	Montant subvention H.T.	Pourcentage %
Conseil Départemental au titre du PST 2023 – Tranche 2023	10 021,90€	35%
Autofinancement	18 612,10€	65%
TOTAL	28 634,00€	100%

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition de finalisation du programme, le plan de financement et charge Monsieur le Maire de solliciter le Conseil Départemental, au titre du PST 2023 pour mener à bien ce projet.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Télétransmission le 13 octobre 2023

sous le n° 23-93D2023-93 (matière de l'acte 7-5 : Finances locales - Subventions)

Accusé réception le 13 octobre 2023

Publiée le 13 octobre 2023

Document certifié conforme



**Le Maire,
Ronan Juhel**